Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20260415-2026_18-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'ÉTRELLES

Séance du 13/04/2026

Date de la convocation
03/04/2026

Nombre de membres
En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 22

A l'unanimité
Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0 Blanc ou nul : 0 Suffrages exprimés : 22

L'an 2026, le 13 Avril à 20:00, le Conseil Municipal d'ÉTRELLES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Le Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, BEAUGENDRE Annie, CADET Marie-Ghislaine, DEMARET CHAMPAGNE Manon, HASLE Abigail, NIEZ Sophie, PORTAIS Murielle, POTIER Béatrice, ROGERG Élise, SAVATTE Stéphanie, MM : BETIN Yves, EVANNO Didier, FESSELIER Laurent, GRANGER Dominique, LALOUE Didier, LAMBERT Julien, ROUSSELET Guy, SPETEBROOT Maurice

Absents : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme RICOU Élodie à M. LAMBERT Julien, MM : GENDRY Aymeric à Mme ROGERG Élise, SCHWAB Gilles à M. FESSELIER Laurent
Excusé(s) : M. DAVENEL Stéphane

Secrétaire de séance : Mme SAVATTE Stéphanie

2026-18	**Finances : Affectation du résultat 2025 du budget Commune**

L'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux prévoit, après l'approbation du compte financier unique par le Conseil Municipal, un dispositif spécifique d'affectation budgétaire en section d'investissement de la totalité ou d'une partie du résultat de fonctionnement de l'exercice précédent.
Le résultat de la section de fonctionnement est, conformément à l'instruction comptable et budgétaire M57, affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement compte tenu des restes à réaliser.
L'affectation s'avère possible dès lors que le résultat de fonctionnement de clôture est excédentaire.
La situation financière du compte financier unique 2025 du budget principal, qui a été présentée au cours de la séance du Conseil Municipal en date du 13 avril 2026, fait apparaître les résultats suivants à la clôture de l'exercice 2025 :

– **En section de fonctionnement du budget principal :**

- Le total des recettes de l'année s'élève à : **+ 2 796 492.65 €**
- Le total des dépenses de l'année s'élève à : **+ 1 836 273.42 €**

Le résultat de clôture, en fonctionnement, s'élève donc à **+ 960 219.23 €**

– **En section d'investissement du budget principal :**

Le total des recettes de l'exercice atteint : **+ 1 818.603.28 €** (A)
Le total des dépenses de l'exercice atteint : **+ 1 331 804.84 €** (B)

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 035-213501091-20260415-2026_18-DE

Soit un solde positif d'exécution de la section d'investissement du budget principal de :
(A-B) : **+ 486 798.44 €**

Duquel il convient d'ajouter le solde des restes à réaliser 2025 **(C) : - 438 230.12 €**

Le financement de l'investissement 2025 est positif et ressort donc à :
(A - B + C) : + 48 568.32 €

En rapprochant les deux sections à la clôture de l'exercice 2025, on constate :

- Un excédent de clôture en fonctionnement pour **+ 960 219.23 €**
- Un excédent de financement de l'investissement pour **+ 48 568.32 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'affecter l'excédent de fonctionnement du budget principal conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :

RECAPITULATION GENERALE - COMPTE ADMINISTRATIF 2025 AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET PRINCIPAL	
Résultat d'investissement 2025	
Solde d'exécution d'investissement 2025 du **budget principal** sur compte 001 (A-B)	+ 486 798.44 €
Solde des restes à réaliser investissement 2025 du **budget principal** (C)	- 438 230.12 €
Excédent de financement de l'investissement 2025 (A-B+C)	+ 48 568.32 €
Résultat de fonctionnement 2025	
Résultat de fonctionnement 2025 du **budget principal**	+ 960 219.23 €
Résultat à affecter	**+ 960 219.23 €**
Affectation sur le budget principal	
En réserve sur le compte 1068 (investissement)	**+ 960 219.23 €**
Report en section d'investissement sur le compte 001 *(hors RAR)*	**+ 486 798.44 €**

Le Secrétaire de séance,
Mme SAVATTE Stéphanie

Le Maire,
Marie-Christine MORICE

ETRELLES
R.F.
35370 (Ille-et-Vilaine)